

**MINISTERE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

Arrêté portant modification de l'arrêté du 21 octobre 1997 portant création du brevet professionnel des *métiers de la piscine*.

**DIRECTION GENERALE
DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE**

NORMEN E 0601808 A

Service des enseignements et des formations

Sous-direction des formations professionnelles

Bureau de la réglementation
des diplômes professionnels

**LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE**

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles D 337-95 à D 337-124 ;

Vu l'arrêté du 21 octobre 1997 portant création du brevet professionnel des métiers de la piscine ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative du Bâtiment et Travaux publics en date du 30 novembre 2005 ;

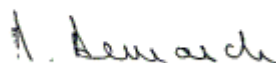
A R R E T E

Article 1er - La liste des diplômes permettant de s'inscrire au brevet professionnel des *métiers de la piscine*, prévue en annexe II à l'arrêté du 21 octobre 1997 portant création du brevet professionnel des métiers de la piscine, est abrogée et remplacée par la liste prévue en annexe au présent arrêté.

Article 2 - Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à PARIS, le 19 juillet 2006

Pour le Ministre et par délégation,
Le Directeur général de l'enseignement scolaire



ANNEXE

LISTE DES DIPLOMES PERMETTANT DE S'INSCRIRE A LA DERNIERE UNITE DU BREVET PROFESSIONNEL DES METIERS DE LA PISCINE APRES DEUX ANS D'ACTIVITE PROFESSIONNEL

1- Certificats d'aptitude professionnelle :

Agent de la qualité de l'eau
Agent de maintenance des industries de matériaux de construction et connexes
Carreleur mosaïste
Conducteur d'installations de production par procédés
Conduite d'engins : travaux publics et carrières
Constructeur en béton armé du bâtiment
Constructeur d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse
Constructeur en canalisations des travaux publics
Constructeur de route
Electrotechnique
Etancheur du bâtiment et des travaux publics
Froid et climatisation
Industries chimiques
Installation en équipements électriques
Installateur sanitaire
Installations sanitaires
Installateur thermique
Installations thermiques
Maçon
Plâtrier-plaquiste
Préparation et réalisation d'ouvrages électriques

Certificat d'aptitude professionnel agricole :

Travaux paysagers

2- Brevets d'études professionnelles :

Construction et topographie
Construction bâtiment gros-œuvre
Electrotechnique
Equipements techniques Energie
Maintenance des systèmes mécaniques automatisés
Maintenance des équipements de commande des systèmes industriels
Métiers de l'électronique
Métiers de l'électrotechnique
Métiers des industries et procédés : industries chimiques, bio-industries, traitement des eaux, industrie papetière
Métiers de la production mécanique informatisée
Techniques de l'architecture et de l'habitat
Techniques du froid et du conditionnement d'air
Techniques du géomètre et de la topographie
Techniques du gros œuvre du bâtiment
Techniques des installations sanitaires et thermiques
Techniques des métaux, du verre et des matériaux de synthèse du bâtiment
Travaux publics

Brevet d'études professionnelles agricoles :

Horticulture option - Travaux paysagers

3- Tous diplômes classés au niveau IV et III de la nomenclature interministérielle et inscrit au répertoire national des certifications professionnelles prévues par l'article L. 335-6 du code de l'éducation